

LE MOT DU MAIRE

A toutes et à tous,

Après un hiver très rigoureux qui a endommagé profondément notre réseau routier, l'arrivée du soleil ne peut que nous réjouir !

Vous pensez sans doute que les travaux sur la rue principale ne finiront jamais ! Mais si ! Seulement, il faut jongler avec l'intérêt de chacun, avec les plannings des différentes entreprises et administrations qui ont parfois des difficultés pour communiquer ! Un exemple : les travaux effectués par la Saur se terminent et brutalement l'annonce de remise en état de certains réseaux d'eaux usées sur les mêmes espaces ! De quoi énerver n'est-ce pas ? Et pas de choix réel puisque le Conseil Général, à ma demande, avait accepté de repousser la réalisation d'un enrobé sur les rues Migault et Giannésini. Pour votre information, il reste encore 240 branchements plomb à changer et souvent les canalisations (faites en 1960) !

La réhabilitation des rues adjacentes dégradées par un gel important et un dégel trop rapide doit commencer fin juin . Encore des déviations ! A ce sujet, je remercie celles et ceux qui les respectent mais je déplore aussi l'individualisme forcené et le manque de civisme de certains au risque de provoquer des accidents graves.

Une étude est en cours pour une extension de bâtiments dans l'enceinte de l'école élémentaire. En temps utile, enseignants, parents d'élèves et associations concernées seront réunis pour affiner la réflexion. Ce projet se conduirait en plusieurs tranches pour ne pas empêcher d'autres investissements.

Contrairement à certains propos, nous n'avons pas oublié notre terrain de sports : une somme de 5337 euros a été votée pour la réfection du stade.

Fidèle à mes principes, je ne promets pas de réalisations extraordinaires. Avec l'équipe municipale et mes adjoints (j'en profite pour les remercier), nous gérons au mieux et nous pensons qu'il vaut mieux être concrets et réalistes ! Donc pas d'annonces tape à l'œil !

L'été va s'installer. De nombreuses festivités vous sont proposées, associations et commune souvent en partenariat. Avec les beaux jours, ce sont aussi les soirées plus longues parfois émaillées de bruits assourdissants type scooters et autres ! A nous tous de veiller à ce que nos jeunes apprennent ou réapprennent à se conduire respectueusement. De nombreuses dégradations sont encore à regretter.

Pour aider les pipistrelles (variété de chauve-souris), nos élus du « Conseil Municipal jeunes » encadré par notre animateur, ont fabriqué des abris pour leur nidification. De nouvelles jachères vont fleurir.

Bonnes vacances à tous. Profitez bien de vos temps libres.

« Le plus grand secret pour le bonheur c'est d'abord d'être bien avec soi pour être bien avec les autres. » (Fontenelle)

Brigitte Competissa

A la découverte des « petits lieux » de Frontenay



Une tradition encore vivace jusqu'aux années cinquante voulait que chaque noce accompagne les jeunes époux, à peine sortis de la mairie et de l'église, jusqu'à la fontaine de la mariée située à la sortie du bourg, rue du Bignon.

Un verre d'eau fraîche y était offert à la jeune femme, gage d'une nombreuse et belle progéniture et de lait en abondance... (La laiterie toute proche utilisait certainement la même source !) Aujourd'hui seuls quelques rares poissons fréquentent cette fontaine dont l'eau alimente un bief Chabot parfois envahi par la végétation.

Nostalgie du passé ou pointe de romantisme au sein de la municipalité, la réhabilitation de ce « petit lieu » est envisagée afin de le rendre aux Frontenaysiens, « noceux » ou simples promeneurs...

Chacun pourra peut-être demain y rêver sur un banc ou simplement cheminer près du ruisseau qui court vers le bourg.

Un site sur les fontaines : <http://www.fontainesdefrance.info/>

Budget communal 2010

Le budget 2010 vient d'être voté. Pour mieux le comprendre, vous pouvez consulter le compte rendu du conseil du 30 mars 2010 et revoir le N° 5 de Trait d'Union. <http://frontenayrr.fr/>

⇒ Le budget de fonctionnement s'élève à **2 405 501,34 €**
et reste légèrement inférieur à celui de l'an passé.

⇒ Le budget d'investissement atteint **1 227 670,52 €**

Ce budget incorpore des sommes importantes résultant de l'exercice précédent :

- **Un autofinancement** provenant de l'excédent dégagé sur le fonctionnement 2009 : **523 596 €**
- **Des subventions diverses** directement liées aux projets conduits par la commune pour : **103 281 €**
- **Des dotations financières** dont la récupération de la TVA sur les investissements 2009 : **110 181 €**



Quelques exemples de dépenses envisagées lors du Conseil Municipal de Mars	montant en €
Réfection route des Granges (une demande de dotation (DGE) a été faite et conditionne cette opération)	150 000
Réfection voirie	154 278
Entretien bâtiments communaux	88 600
Achat de matériel (équipement des ateliers municipaux et des écoles, acquisition défibrillateur, etc.)	60 000
Défense incendie	50 000
Etudes pour extension et rénovation site école primaire	40 000
Eclairage public	25 000

⇒ **Il convient également de noter que :**

- *Pas plus que les années précédentes, la commune soucieuse de réduire sa dette ne réalise aucun nouvel emprunt. En revanche, comme annoncé l'an passé une très légère augmentation de la part communale des impôts a été prévue.*
- *Le budget eau, voté en même temps que le budget principal, nécessite un investissement de **125 000 €** pour le remplacement des canalisations et branchements en plomb. Cette dépense fait l'objet d'une subvention de **60 000 €** en provenance du budget principal de fonctionnement car les recettes en eau ne suffisent pas. En revanche, aucune subvention d'Etat ou autre n'intervient à ce niveau.*

Encore des travaux !

Même si certains « ronchonnent » devant les désagréments engendrés par les importants travaux qui ont concerné notre rue principale, la municipalité va bientôt conduire l'indispensable programme de réfection de la voirie prévu dans son budget 2010... L'appel au civisme du mot du Maire (cf. P1) restera d'actualité encore quelques semaines.



Voici quelques uns des sites concernés :

Rues ou routes : De Bassée, Du Bignon, René Cassin, Des Chambeaux, De Fronsac, Du Gain Denier, Du Dr Gandouet, De la Laiterie, De la Motte Sainte, Des Moulins, Du Paradis, Du Rivaud, Des Tilleuls, Des Trois Rois, De la Victoire, etc.

Sections de voirie publique : Secteur devant le supermarché, secteur le long de la salle polyvalente, secteur de la Fontaine d'Ayron...

Le passeport biométrique a remplacé le passeport électronique depuis juin 2009.



C'est un titre de voyage sécurisé qui permet à son titulaire de certifier son identité. Très difficilement falsifiable ou imitable, il protège contre l'usurpation d'identité et il est délivré à titre personnel. Il n'est plus possible d'inscrire un mineur sur le passeport de l'un de ses parents. Les enfants doivent disposer d'un passeport personnel.

Les demandes de passeport doivent être faites dans l'une des 15 mairies suivantes : Airvault, Bressuire, Brioux sur Boutonne, Champdeniers, Chauray, Coulonges sur l'Autize, Mauléon, Mauzé sur le Mignon, Melle, Moncoutant, Niort, Parthenay, Saint-Maixent L'Ecole, Sauzé-Vaussais et Thouars.

Les pièces à fournir sont les mêmes que celles demandées auparavant : 2 photographies d'identité, un timbre fiscal, un justificatif de domicile, un justificatif de nationalité française et un extrait d'acte de naissance avec filiation. Lors de la demande en mairie les empreintes de huit doigts sont numérisées.

Le demandeur doit donc être impérativement présent lors du dépôt du dossier. Seuls les enfants de moins de six ans sont dispensés de cette obligation. Le passeport est obligatoirement délivré à la mairie du lieu de dépôt et remis à son titulaire. Le passeport biométrique est valable 10 ans pour une personne majeure et 5 ans pour un mineur.

Nouvelles d'Europe...

Trait d'Union vous a déjà informé du projet européen de jumelage avec une ville d'Allemagne.

En 2009, un groupe de frontenaysiens qui comptait plusieurs agriculteurs a reçu un excellent accueil outre Rhin et a découvert la ville de Schapen et sa région. Cette année, un groupe d'allemands a été reçu du 16 au 19 avril par une équipe enthousiaste de frontenaysiens.

Au cours du séjour, nos amis allemands ont pu découvrir La Rochelle et l'île de Ré puis le centre ville de Niort et notre bourg de Frontenay. Une visite du Marais Poitevin avec un tour en barque était incontournable surtout sous un soleil radieux. Côté gastronomie, après les fruits de mer, les frontenaysiens ont su faire apprécier nos traditions culinaires régionales dont les célèbres mojettes...

Le samedi 17 avril au matin, une réception à la mairie était organisée autour d'un petit déjeuner convivial qui a facilité les échanges pour la construction du jumelage.

Le dimanche matin, la séparation entre les membres des deux groupes (qui n'en faisaient plus qu'un) a eu lieu près de notre halle. Les commerçants et clients du marché communal ont pu constater la qualité des relations entre tous les participants à cette rencontre européenne.

Le comité de jumelage est ouvert à tous ceux qui voudront s'y associer. L'ambiance est joyeuse et les projets nombreux : un voyage vers Schapen est d'ores et déjà prévu en novembre ou décembre prochain...



Contact : baricault.n@perso.altitudetelecom.fr

Quelques dates à noter ; Frontenay va bouger cet été !

JUIN :

- 12.....Théâtre (SEP)
- 13Cinéma (SEP)
- 19 (à partir du) ...Exposition « Chemins et destinée »
à la Tour du Prince
- 21Fête de la musique (Commune)
et Gala de danse (SEP)

JUILLET :

- 13.....Feu d'artifice et bal champêtre
- 14.....Jeux

AOÛT :

- 25Nuit romane

SEPTEMBRE :

- 3.....Concerts (F2R en fête)
- 4.....Fête communale (Commune)
- 5.....Forum associations et commerçants
(F2R en fête)
- 9.....Cinéma (SEP)
- 25 et 26.....Week-end Roller (Roller club)

⇒ Consultez régulièrement l'agenda
actualisé sur le site communal !

Acceptons les herbes sauvages !

Pour l'entretien de la voirie, des espaces verts ou encore des terrains de sport : les collectivités utilisent toutes des pesticides, et souvent dans des quantités qui ne sont pas négligeables (on estime la consommation de produits phytosanitaires à 75 000 tonnes par an en France). Pour tenter d'endiguer ce phénomène et sensibiliser la population aux méfaits de leur utilisation, le Conseil Général des Deux-Sèvres a lancé, le programme « **Moins de pesticides, plus de vie** » afin de réduire l'usage des substances toxiques dans les pratiques et contribuer à la préservation de la santé publique et de la biodiversité. *Pour en savoir plus* : <http://www.deux-sevres.com/environnement/HerbesSauvages.shtml>

Votre commune de Frontenay est particulièrement en phase avec cette attitude et considère avec intérêt la charte « Terre Saine » (« *votre commune sans pesticides* ») proposée en 2007 par la Région.

(Pour connaître cette charte : <http://www.terresaine-poitou-charentes.fr/>)



Voici quelques uns des objectifs à atteindre :

- Développer les systèmes d'entretien minimisant le recours aux pesticides, et les techniques alternatives ou complémentaires à la lutte chimique.
- Sensibiliser les responsables techniques et mettre en œuvre les bonnes pratiques.
- **Informé et sensibiliser les habitants pour un nouveau regard et de nouvelles manières d'agir pour leur environnement de proximité.**

Autant de démarches que nous encourageons, **pour laisser les herbes folles danser avec abeilles, coccinelles et papillons...** (Dans l'année qui suit son engagement « terre saine », chaque collectivité se voit récompensée par le trophée des « Papillons »...)

En attendant le « Trophée des Papillons » que la Région attribue pour récompenser les collectivités engagées dans cette démarche, un jeu téléchargeable pour petits et grands afin de mieux connaître nos amis plantes et insectes :

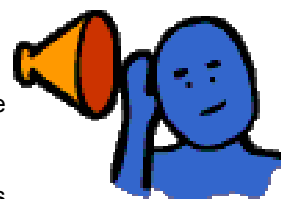
http://www.deux-sevres.com/environnement/pdf/Herbes_sauvages_jeu.pdf



Une vieille dame reprend du service !

Après une révision complète notre sirène est à nouveau à sa place, prête à fonctionner.

Aujourd'hui notre sirène n'a plus vocation à rassembler les pompiers mais elle peut toutefois signaler un danger grave imminent. Le signal délivré (signal national d'alerte – SNA) est alors constitué de **trois cycles modulés successifs d'une durée de 1mn 41 s séparés par un intervalle de 5 secondes**. Il convient alors de se mettre immédiatement à l'abri (local clos), de ne pas circuler et d'écouter les consignes de sécurité (radio locale ou nationale, télévision...). En fin d'alerte la sirène émet un son constant pendant 30 secondes. Après les tests et réglages initiaux que vous allez entendre, un essai aura lieu régulièrement le premier mercredi de chaque mois à midi. Dans ce cas le signal dure une minute seulement.



Renseignements en mairie et sur les sites : http://www.interieur.gouv.fr/sections/a_1_interieur/defense_et_securite_civiles/gestion-risques/systemes-alerte/view et aussi : <http://www.secourisme.net/spip.php?article167>

Coup de projecteur sur le club de Judo

Un brin d'histoire

L'activité Judo existe dans notre commune depuis... bien longtemps ! Jusqu'alors section du Judo Club Niortais, le club prend son identité locale en 1999 et devient une section de la SEP à l'initiative de Murielle GIRARD. Très rapidement, le club entraîné par Olivier DUFLOU compte une cinquantaine de licenciés.

En 2002, une équipe de bénévoles nouveaux élus décide poursuivre le développement du club : (Philippe BEAUDONNET, Président ; Nathalie Gautier, Trésorière ; Marc POINTECOU-TEAU, Secrétaire) et nouveau professeur, diplômé du Brevet d'État d'Éducateur Sportif option Judo : Natacha FAUCHER, l'actuel entraîneur. Les années suivantes seront marquées par la création du logo du club.



Le club d'aujourd'hui

L'effectif s'élève pour la saison 2009/2010 à **138 licenciés**. De nouveaux dirigeants bénévoles ont rejoint l'équipe comme le plus ancien judoka du club, Jean-Claude PICARD (68 ans) ou encore Jean-Philippe ROY, Jean-François BONICEL, Pascal MARIE, Chantal MARIE, Nathalie PEIDRO, Jean-François CHABOT, Muriel MOUNIER et Bruno TALBOT.

Les horaires

Les cours se déroulent au nouveau dojo. **Mardi** de 17h00 à 22h00 (4 cours, des débutants au judo loisirs (self-défense)), **mercredi** de 18h30 à 20h30 (2 cours de musculation), **jeudi** de 17h00 à 21h30 (4 cours de l'éveil – enfants nés en 2004 - aux compétiteurs).

Les activités du club

Doté de l'un des meilleurs dojos du Sud Deux-Sèvres, le club a proposé cette année : **une rencontre** pour 60 judokas compétiteurs des différents clubs du sud du département ; **des stages** pour les poussins et



benjamins (ex. stage du dimanche 17 janvier 2010 où près de 90 jeunes judokas étaient réunis avec déjeuner au Bon Vieux Temps) ; **une rencontre** en avril pour plus de 100 « petits » judokas ; des rencontres avec le club de Saint-Maixent pour les pratiquants adultes de la section « judo loisirs » ; **des stages** de formation pour le CFEB (diplôme fédéral d'éducateur) en lien avec la Ligue Poitou-Charentes de Judo (Jean-Philippe ROY suit ces formations dans l'objectif de seconder le professeur).

Palmarès

Le club compte déjà **6 « ceintures noires »** dont 4 « formées » au club : Bruno TALBOT (2ème dan), Gaël GAUTIER, Romain MERLE, Romain POINTECOU-TEAU, Muriel MOUNIER et Christophe PLUSQUELLEC. **4 nouvelles « ceintures noires »** devraient être attribuées cette année à Philippe BEAUDONNET, Mathis AUTANT, Jean-Philippe ROY et Raphaëlle ROY (1ère licenciée fille formée au sein du club).

Prochainement

Le gala de judo aura lieu le 18 juin 2010 dans la salle omnisports. Jouez les curieux et venez nombreux. Les participants vous donneront l'envie de pratiquer cette discipline qui demande rigueur et respect dans un esprit convivial.



Le marché vous attend !

Tous les troisièmes dimanches du mois, une dizaine de bancs s'installe sous notre jolie halle. Bien que les frontenaysiens aient souhaité ce marché, l'affluence n'est pas toujours à la hauteur de la qualité des produits frais et de la gentillesse des commerçants qui participent à l'animation de notre halle...

Pourtant la convivialité est au rendez-vous et les rencontres sont bien agréables quand on goûte un chèvre du pays, une pomme de gâtine bien parfumée ou un petit verre de chardonnay du Haut-Poitou.

De nouveaux commerçants et artisans seront sollicités et des animations sont envisagées. Votre municipalité espère que vous serez nombreux à rejoindre ceux qui sont fidèles à ce sympathique rendez-vous du dimanche.

« Le Temps de Copains » : Une seconde famille.

En 2000, après avoir déjà joué un spectacle cabaret sous l'égide de l'Association des Parents d'Elèves et voyant un nombre grandissant de personnes désireuses de mettre leur talent en exercice, un groupe de copains frontenaysiens décide de créer l'association « Le temps des copains ».

Le fondateur de l'association, Laurent



COCHELIN, met tout son savoir faire et son expérience en la matière, au service de l'organisation technique et artistique des cabarets, en essayant de transmettre ce savoir pour qu'il perdure.

Le succès est au rendez vous rapidement, de nouveaux talents viennent progressivement enrichir le potentiel artistique des spectacles traditionnellement joués au mois de mai de chaque année dans la salle polyvalente de Frontenay.

Le cabaret, point d'orgue du calendrier de l'association, met en scène des danses, chants, sketches et autres numéros visuels hauts en couleur s'enchaînant au rythme des applaudissements du public.

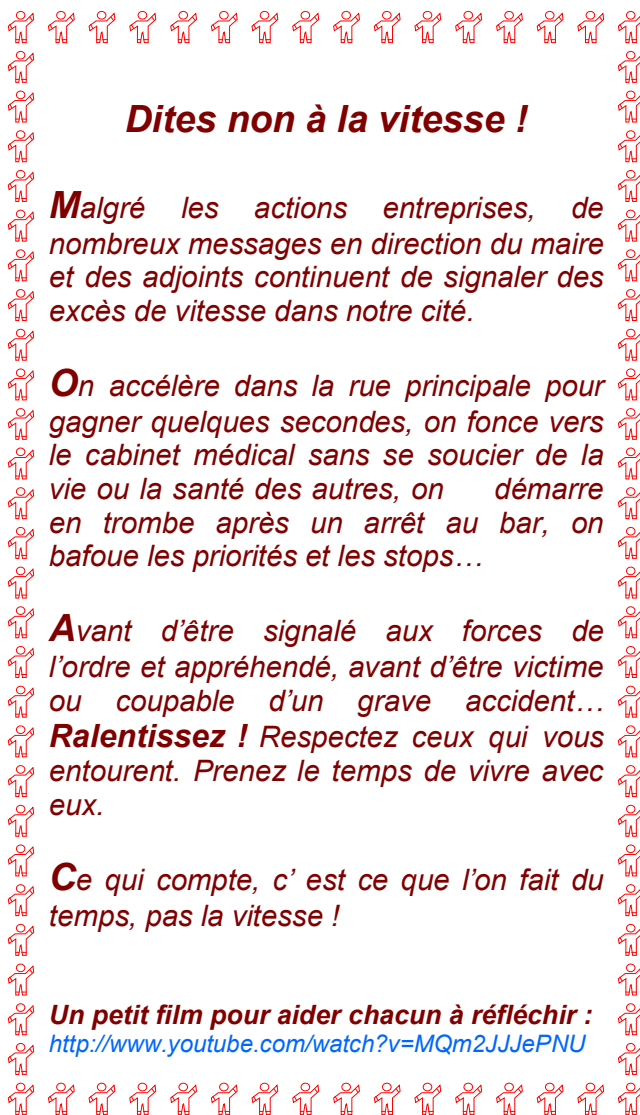
Mais la scène n'est en fait qu'un prétexte à retrouvailles, célébrations d'anniversaires, solidarité et amitié... l'envers du décor est aussi joli que ce qu'il laisse paraître. Les membres de cette association développent une extrême générosité et une grande solidarité entre eux, mais aussi vis à vis de tous les Frontenaysiens.

Chaque manifestation organisée dans notre commune (Fête de la musique, Téléthon, soirées associatives, etc.) est une occasion de montrer un peu plus l'état d'esprit qui règne dans cette association, et de passer du temps ensemble, tout simplement !

Si le cœur vous en dit, celui de l'association vous est ouvert !!!

BUREAU : Président : Frédéric ECALLE ; Vice-présidente : Marjorie GUEFFIER ; Vice-président : Arthur TOURENNE ; Trésorière : Brigitte BONNEAU ; Secrétaire : Stella COCHELIN.

REPETITIONS : **Chants** : les jeudis 20h30 à la salle Jean MONNET d'octobre à Janvier ; **Danses** : Les samedis après midi de janvier à mai ; **Cabaret** : Les lundis à 20h30 à la salle polyvalente de Frontenay à partir de janvier.



Dites non à la vitesse !

Malgré les actions entreprises, de nombreux messages en direction du maire et des adjoints continuent de signaler des excès de vitesse dans notre cité.

On accélère dans la rue principale pour gagner quelques secondes, on fonce vers le cabinet médical sans se soucier de la vie ou la santé des autres, on démarre en trombe après un arrêt au bar, on bafoue les priorités et les stops...

Avant d'être signalé aux forces de l'ordre et appréhendé, avant d'être victime ou coupable d'un grave accident...

Ralentissez ! Respectez ceux qui vous entourent. Prenez le temps de vivre avec eux.

Ce qui compte, c' est ce que l'on fait du temps, pas la vitesse !

Un petit film pour aider chacun à réfléchir :
<http://www.youtube.com/watch?v=MQm2JJJePNU>

« **Trait d'union** » est un bulletin périodique reprographié et diffusé par la municipalité de Frontenay Rohan-Rohan
Mairie, place René Cassin, 79270 – Tél : 05 49 04 50 25

Site Internet : www.frontenayrr.fr courriel : services.mairie@wanadoo.fr.

Directeur de la publication : Brigitte Competissa, coordination de la rédaction : Alain Chauffier,
membres du comité de rédaction : Fred Ecalle, Thierry Mouchard, Bruno Paroldo, Laurent Vincelot.